

Stage : Le bivouac dans le Parc national des Ecrins



Date de publication de l'offre

25/11/2024 - 31/01/2025

Type d'emploi

Stage

Catégorie de métier

Gestion des espaces naturels

Nom de l'organisme

Parc national des Ecrins

Mission

Identifier les habitats naturels utilisés pour les emplacements des tentes (habitats d'intérêt communautaires ou non)

- Faire une typologie des différents sites de bivouac
- Constater les éventuelles dégradations physiques et/ou visuelles (feu, piétinement, arbres coupés, déchets, toilettes sauvages...) liées au bivouac sur les sites naturels et autour des refuges

Documenter l'activité de police autour de la réglementation du bivouac : a-t-elle évolué ? A travers la prise d'arrêtés, les plans de contrôles, les constats d'infractions ?

« Identifier les possibles différentes pratiques du bivouac : en fonction de la durée, du profil des visiteurs, de la demande, etc. ».

Qualifier et quantifier les interactions entre le bivouac, le refuge et les milieux naturels utilisés :

- Quels publics ?
- Pour quelles raisons ne vont-ils pas dormir au refuge (raisons financières, réticences ou rejet des contraintes de la collectivité, inconfort et promiscuité dans les dortoirs, vision d'un certain confort en refuge et en montagne, expérience de vie...)
- Pour quelles raisons choisissent-ils ce site ? (proximité, réseaux sociaux, intérêt du site, etc.).
- Établir une typologie des pratiquants du bivouac selon leur profil, leur expérience de la montagne, leur matériel, et les motivations et représentations qui les amènent en montagne
- Quelles sont les sources d'information et d'inspiration dans le choix des sites de pratique ?
- Quels effets de la médiatisation de certains sites sur les réseaux sociaux ? Quid d'un effet Kaizen, Inoxtag ?
- Quelles pratiques à proximité des refuges ? Quelle consommation de nourriture des refuges, quelle utilisation des ressources en eau/énergie, quel temps pris aux gardiens, quelles interactions avec les autres bivouaqueurs, les usagers des refuges ?

Évaluer la connaissance du milieu, du parc national et de sa réglementation, et l'acceptation des mesures de gestion pour compléter et comparer les résultats de l'enquête conduite en 2021

Faire une comparaison avec d'autres pratiques de gestion et de réglementation du bivouac (Parc national de la Vanoise, Corse, Réserves Naturelles de Haute Savoie, etc.) : quel bilan,

quelle perception de ces réglementations par les pratiquants ?

Proposer des recommandations de gestion de la pratique en fonction des typologies de sites concernés : aménagement, signalétique, canal d'information, régulation, rôle des refuges, etc.

Profil

- Compétences attendues : goût du contact avec le public et aisance relationnelle ; autonomie de travail ; créativité et rigueur ;
- Maîtrise des méthodes de recherche en sciences sociales et notions d'écologie et des outils numériques
- Connaissance du monde de la montagne et de ses dynamiques touristiques et sportives (métiers, univers culturels, milieux associatifs, institutions et collectivités territoriales)

Formation, diplôme : Master 2 en géographie, tourisme, sociologie, anthropologie

Informations complémentaires

Durée du stage : 6 mois (1er mars > 31 août 2025)

Rémunération : 600 € par mois environ (selon réglementation)

Date limite de réception des candidatures : **10 décembre 2024**

Accueil : Institut d'Urbanisme et de Géographie Alpine, Grenoble

Coordonnées pour postuler

victor.andrade@umrpacte.fr

0601812365